



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E180364

VALABLE JUSQU'AU 19/09/2026

ÉDITÉ LE

03/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/09/2024
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Rennes 2019B00226

Siret : 847 721 230 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5004721

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147580599

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147580599

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : GAUDREE

18 RUE ROLAND MORENO
ZA ECOPOLE DE LA FOURERIE
35530 NOYAL-SUR-VILAINE

Téléphone : 02 99 50 76 02

Fax :

Portable : 07 84 17 28 01

Site Internet : <http://www.breizh-toit.com/>

E-mail : info@breizh-toit.com

Responsabilité légale :
BREIZH TOIT INVESTISSEMENTS (900 041 856) / GAUDREE ALEXIS STEPHANE
THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	19/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	27/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.